FONCTIONNAIRES : TOUT A PERDRE AVEC LE PROJET CAP 2022 !

DÉMANTELER LES GARANTIES DES PERSONNELS ET LES MUSELER !

- D es commissions paritaires privées de leurs pouvoirs dès 2020 : mutations et promotions se feront sans aucun contrôle des élus du personnel
- Des instances fusionnées (CHSCT, Comités techniques) : il n'y aura plus de temps ni d'espace pour aborder le respect par exemple des obligations de l'employeur
- Extension de l'embauche de contractuels, moins formés, moins payés, plus dociles
- Création d'un contrat de projet (une sorte de CDD comme dans le Privé)
- Salaire au mérite : on prévoit de développer la part indemnitaire (qui dépend du chef, défavorise les femmes et ne compte pas ou très peu pour la retraite)

- Dans la Territoriale, remise en cause des accords sur le temps de travail pour remplir l'objectif de 70 000 suppressions; recrutement obligatoire de contractuels à temps partiel dans les collectivités de moins de 1 000 habitants.

LAMINER LES SERVICES PUBLICS

- 120 000 SUPPRESSIONS DES POSTES (dont 70 000 dans la Territoriale)
- DES ABANDONS DE MISSIONS ET DES PRIVATISATIONS (CAP 2022 prévoit de détacher d'autorité des agents dans le Privé sans droit d'option)
- DES AGENTS FLEXIBILISÉS ET PAUPÉRISÉS (salaires gelés, mérite, contrat)

Après France Télécom et la Poste qui ne sont plus des Services Publics, le Gouvernement nous rejoue l'attaque contre le statut des cheminots. Et comme avant-goût de ce qui nous attend, il suffit de voir la Loi Blanquer dans l'Education : obligation de réserve pour les agents, financement des maternelles privées, tutelle des écoles par le Principal du collège, remplacement des profs par les AED etc.

Rassemblement

CHAMBERY

dès 12h Palais de Justice

Discussions, buvette...

MANIFESTATION

14H